



DÉPARTEMENT de la SAVOIE  
Canton de Montmélian  
Mairie de CHIGNIN

☎ 04.79.28.10.12  
✉ mairiedechignin@wanadoo.fr

## CONSEIL MUNICIPAL Session Ordinaire

L'an deux mille vingt et un et le mercredi 11 novembre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Michel RAVIER, Maire

**Mesdames, Messieurs les Adjoints :** Annick HYVERT, Christophe OUVARD, Christian QUENARD et Yves TISSOT.

**Mesdames, Messieurs les Conseillers :** Julien BAFOIN, Pascal BONTRON, Yannick COLIN, Marion EVEREARE, Rose LOUREIRO, Guillaume QUENARD, Florent QUENARD et Rose SCARAMOZZINO.

Formant la majorité des Membres en exercice.

**Absents excusés :** Bruno CHAILLOU ayant donné pouvoir à Marion EVEREARE et Christophe MARTINETTI ayant donné pouvoir à Rose SCARAMOZZINO.

Monsieur Guillaume QUENARD a été nommé secrétaire.

### ORDRE DU JOUR

#### Réhabilitation de la conduite d'alimentation en eau potable, reprise du réseau d'eaux pluviales et enfouissement des réseaux secs – secteur de la gare : attribution du marché choix des entreprises

L'entreprise EIFFAGE pour le lot concernant le génie civil des réseaux secs et humides a été retenue pour un montant des travaux HT de 394 875.90 €. Pour le lot relatif au câblage des réseaux secs c'est l'entreprise BRONNAZ CITEOS qui a été retenue pour un montant HT de 96 154.84 €.

#### Renouvellement de l'adhésion au contrat d'assurance groupe pour la couverture des risques statutaires (2022-2025)

Le conseil municipal approuve le renouvellement de l'adhésion au contrat groupe de couverture des risques statutaires mise en place par le Centre de gestion de la Savoie et attribué au groupement SOFAXIS/CNP selon les caractéristiques suivantes : décès, accident de service et maladie contractée au service, services médicaux, longue maladie..... au taux de 5.61% de la masse salariale assurée avec une franchise de 20 jours fermes par arrêt en maladie ordinaire.

#### Renouvellement de la convention de participation de protection sociale complémentaire pour le risque prévoyance (2022-2027)

L'assemblée décide d'adhérer à la convention de participation pour le risque « prévoyance » proposée par le Centre de gestion et conclue avec le groupement constitué SIACI Saint Honoré et IPSEC. Il décide d'accorder sa participation financière aux agents et de fixer le montant unitaire de participation à 13 € net par agent et par mois.

#### Adhésion à la convention de recours à la mission de secrétariat de mairie itinérant du Centre de gestion de la Savoie

Le conseil municipal approuve l'adhésion à cette convention afin de pouvoir bénéficier de ce service d'intérim dans le cas éventuel d'un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité et/ou d'assurer le remplacement d'un agent indisponible.

#### Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

Le conseil municipal approuve le rapport de cette commission qui s'est réunie le 09 septembre 2021 et qui s'est prononcée sur le transfert de charges liées à l'organisation du service régulier de mobilité « Montbus » à Cœur de Savoie.

#### Fixation des montants des attributions de compensation pour l'année 2021

L'assemblée approuve le principe de la révision libre des attributions de compensation ainsi que le montant d'attribution de compensation pour l'année 2021 à 386 258 €.

#### Indemnité pour le gardiennage des églises communales pour l'exercice 2021

Par circulaire préfectorale, l'indemnité de gardiennage de l'église communale pour 2021 a été fixé à 120.97 €.

#### Choix de l'entreprise pour la vidéo protection

La collectivité a décidé l'installation d'un système de vidéo-protection dans le but de prévenir la délinquance et pour faire suite à l'augmentation des dégradations et infractions comme les dépôts sauvages.

Après avoir étudié les propositions de 3 sociétés, c'est celle de Mr Philippe JOUVE qui a été choisie avec un devis HT de 55 000 €.

L'assemblée donne son accord à Mr le Maire afin qu'il sollicite les services du Département, ceux de l'Etat et ceux de la Région Auvergne Rhône Alpes afin d'obtenir une participation financière à cette installation.

#### Achat parcelle cadastrée C 1941

Le conseil municipal approuve l'acquisition de cette parcelle au prix de 1532 €.

#### Fixation du prix de vente d'un caveau

L'assemblée valide la vente d'un caveau funéraire de 3 places à un administré au prix de 5 400 €.

## **Demande de subvention auprès du département et de l'état pour des travaux au cimetière**

Le conseil municipal a décidé de réaliser des travaux d'aménagement d'accessibilité à l'entrée du cimetière ainsi que la création de caveaux funéraires.

De ce fait, il donne son accord à Mr le Maire afin qu'il sollicite les services du Département et ceux de l'Etat afin d'obtenir une participation financière à ces opérations.

## **Demande de subvention auprès du département et de l'état pour la réfection de la toiture de la Mairie**

Le conseil municipal a décidé de réaliser des travaux d'isolation et de rénovation de la toiture de la Mairie.

De ce fait, il donne son accord à Mr le Maire afin qu'il sollicite les services du Département et ceux de l'Etat afin d'obtenir une participation financière à cette opération.

## **COMPTE RENDU**

Monsieur le Maire informe ses conseillers qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 la saisine des demandes d'autorisation d'urbanisme s'opérera par voie électronique. Cela implique la dématérialisation de la chaîne de l'instruction des autorisations d'urbanisme d'une part et l'obligation, d'autre part, de disposer d'une solution de Saisine par Voie Electronique (SVE) permettant de recevoir les demandes des pétitionnaires.

## **COMMISSIONS**

### **Travaux**

♦ La réfection d'une partie de la voirie zone de la Crouza a été réalisée afin de mettre la mise à la côte des bouches à clé et des grilles d'eaux pluviales.

♦ Un devis pour l'achat de deux débroussailleuses a été validé pour un montant HT de 1 295 € auprès de l'entreprise J. VAUDAUX.

♦ La remise en état des vestiaires du club de foot ainsi que l'éclairage du terrain et autres aménagements ont été décidés. Les devis des entreprises SICLARI & Fils et ATELEC ont été approuvés.

### **Animation**

♦ Le repas des aînés ayant lieu traditionnellement le dernier week end du mois de novembre est reporté à une date ultérieure.

En effet, il semble opportun d'attendre la sortie de crise sanitaire que nous traversons.

♦ A l'occasion de l'anniversaire de l'Armistice de la Grande Guerre de 1914-1918, tous les habitants de la commune sont invités à participer à cette cérémonie du 11 novembre 1918 :

- A 11h15 formation du cortège devant la Mairie
- A 11h30 : dépôt de gerbe au Monument aux morts

En raison de la crise sanitaire, le vin d'honneur n'aura pas lieu.

♦ Un devis auprès de la société FREETNESS a été validé pour un montant HT de 13 578 €. Ce tarif comprend l'acquisition d'une station training ainsi que sa mise en place (création d'une dalle béton et pose d'un géotextile).

## **QUESTIONS DIVERSES**

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, la séance est levée à 22h15.

*Le présent extrait est affiché à la porte de la Mairie, en exécution de l'article 56 de la loi du 05 avril 1984. Fait en Mairie, le 04 novembre 2021.*

*Le Maire, Michel **RAVIER***

